



Établissements artisanaux : forte création et faible pérennité vont de pair

En Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les établissements artisanaux (hors micro-entreprises) créés entre 2010 et 2013, 7 sur 10 sont toujours en activité trois ans après leur création. Cette pérennité est un peu plus faible que la moyenne métropolitaine. En revanche, le taux de création est beaucoup plus important. Dans la région, la survie des établissements artisanaux est la plus faible là où la densité d'artisans est la plus élevée. En effet, au sein de territoires principalement urbains, où la concurrence est plus forte, il peut être difficile pour certains établissements d'avoir une activité suffisante pour subsister. Malgré tout, dans ces zones, le nombre d'établissements artisanaux augmente du fait d'un grand nombre de créations. Le bâtiment, secteur artisanal le plus important, a une pérennité assez faible. À l'inverse, les activités nécessitant de forts investissements présentent un taux de survie à trois ans plus important.

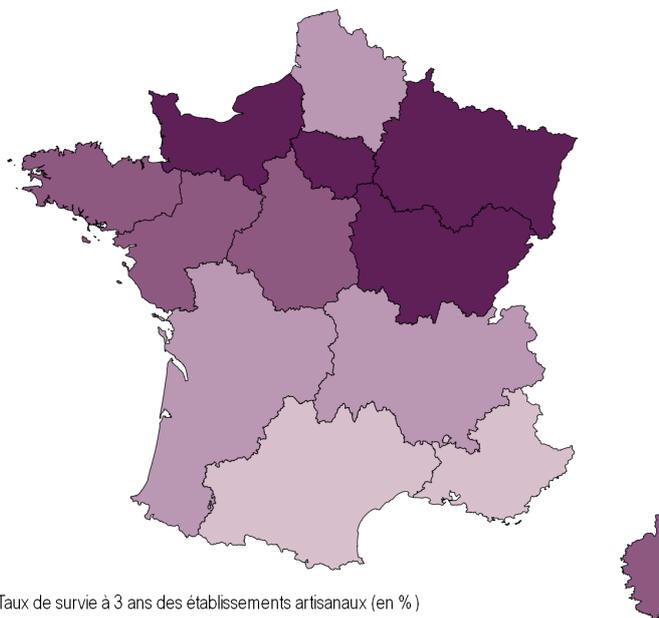
Sandra Bouvet, Charles-Julien Giraud, Insee

L'artisanat couvre de nombreux secteurs et métiers tels que coiffeurs, taxis, maçons, boulangers, mécaniciens ou nettoyeurs de locaux et constitue un pan transversal de l'économie. Il est perçu comme une forme d'organisation de proximité, à taille humaine, et disposant d'un savoir-faire spécifique. Toutefois, l'artisanat répond à une définition strictement légale. Pour obtenir ce statut, une entreprise doit d'une part employer moins de dix salariés au moment de son immatriculation, et d'autre part, exercer à titre principal ou secondaire une activité de fabrication, de transformation, de réparation ou de prestation de services figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État.

Cette étude met en évidence les activités et les territoires où l'artisanat est le plus pérenne et ceux où, à l'inverse, il est le plus en difficulté. Ceci peut contribuer à mieux orienter les aides et les besoins d'accompagnement des porteurs de projet et des établissements artisanaux lors de leurs premières années d'activité.

1 Faible taux de survie des établissements artisanaux en Auvergne-Rhône-Alpes

Taux de survie à trois ans des établissements artisanaux créés entre 2010 et 2013, par région



Taux de survie à 3 ans des établissements artisanaux (en %)

■ 74 et plus ■ de 72 à moins de 74 ■ de 70 à moins de 72 ■ moins de 70

Champ : établissements artisanaux créés entre 2010 et 2013, hors micro-entreprises.
Source : Insee, REE

Sept établissements artisanaux sur dix passent le cap des trois ans

Entre 2010 et 2013, en Auvergne-Rhône-Alpes, 11 600 établissements artisanaux ont été créés en moyenne chaque année, sous une « forme classique », hors micro-entreprise. Ce dernier présente de telles spécificités (type d'activités créées, pérennité) qu'il a été exclu de cette étude. Trois ans après leur création, 70 % de ces établissements créés entre 2010 et 2013 sont toujours en activité (figure 1). Cette pérennité est un peu plus faible que la moyenne métropolitaine (72 %). Seules les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie présentent des taux de survie inférieurs. La répartition des créations d'établissements artisanaux par secteur d'activité dans la région est assez proche du niveau national. Les écarts de pérennité ne sont donc pas liés à un effet de structure, mais plutôt à une caractéristique régionale. Ainsi, en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de survie est inférieur à la moyenne nationale dans de nombreux secteurs. La différence est notamment de deux points dans le bâtiment et dans les autres activités de services, secteurs majeurs qui regroupent près de 40 % des créations d'établissements artisanaux.

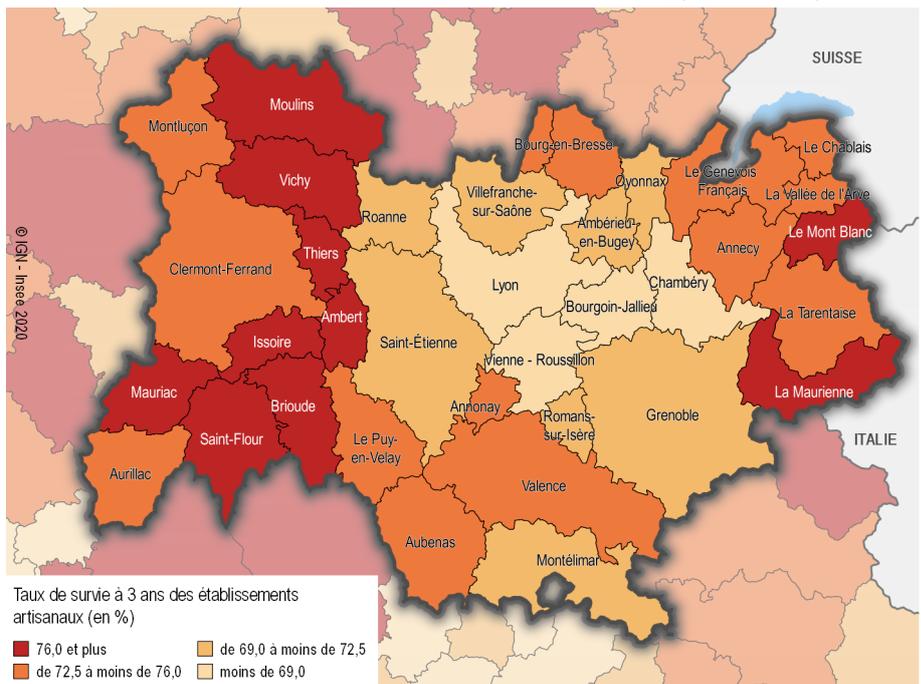
Une moindre pérennité n'implique pas un faible dynamisme du tissu économique. En effet, la survie moindre des établissements artisanaux est en partie liée à un dynamisme entrepreneurial marqué, avec un grand nombre de créations. Entre 2010 et 2013, celles-ci représentent 8,2 % du stock d'établissements artisanaux de début d'année. Auvergne-Rhône-Alpes présente ainsi le quatrième taux de création le plus élevé des régions françaises, derrière l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Hauts-de-France. Hormis l'Île-de-France, ces régions présentent également des pérennités à trois ans plus faibles que la moyenne nationale. En effet, plus il y a de créations, plus les cessations sont nombreuses. Au final, au jeu des créations et cessations, le nombre d'établissements artisanaux augmente nettement dans la région, malgré une faible pérennité. Entre 2010 et 2016, cette croissance est plus élevée qu'en moyenne nationale (+ 10,1 % contre + 7,8 %).

L'artisanat plus pérenne dans les territoires peu denses

La survie moyenne des établissements présente une grande variabilité selon les zones d'emploi (figure 2). Elle dépend principalement de l'environnement économique du territoire. Ainsi, la pérennité est plus forte dans les territoires peu denses économiquement en nombre d'artisans au km² (figure 3). Le taux de survie à trois ans dépasse 80 % dans les zones d'emploi d'Ambert, de Thiers et de la Maurienne. Dans ces territoires, la pérennité est notamment beaucoup plus forte dans le secteur du bâtiment, qui représente entre 35 % et 40 % des créations. Les autres zones à forte pérennité se situent à l'ouest de la

2 Une meilleure pérennité dans les zones de montagne

Taux de survie à trois ans des établissements créés entre 2010 et 2013, par zone d'emploi



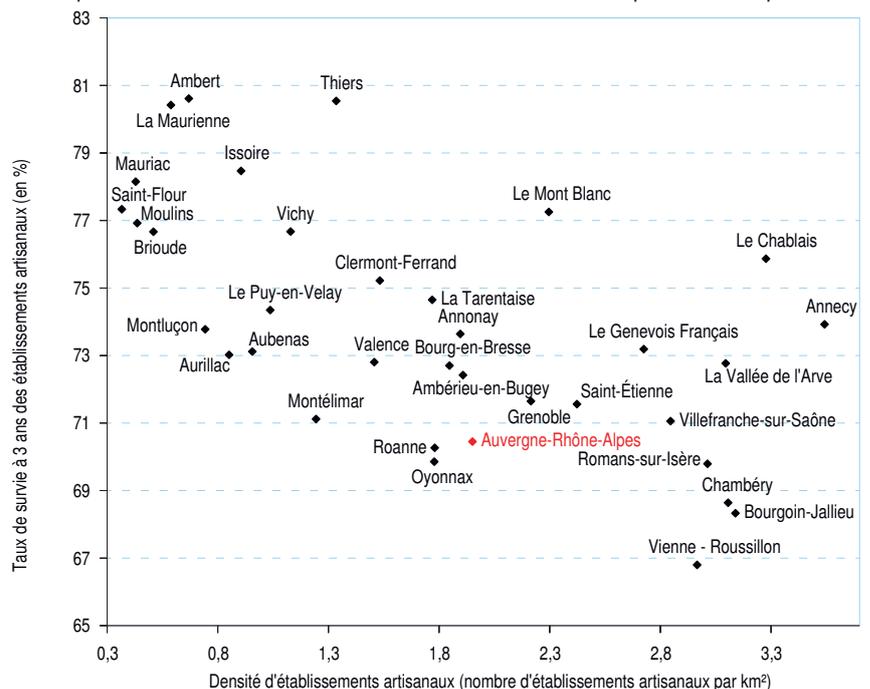
Champ : établissements artisanaux créés entre 2010 et 2013, hors micro-entreprises.
Source : Insee, REE

région, comme Issoire, Mauriac, Brioude, Saint-Flour, Moulins et Vichy. La zone d'emploi du Mont-Blanc présente aussi un taux de survie supérieur à 75 %, malgré une densité économique dans la moyenne. Les établissements nouvellement créés dans ces territoires semblent moins fragiles. Toutes ces zones se caractérisent par une moindre dynamique avec un faible volume et un faible taux de création (figure 4).

Mais *in fine*, le nombre d'établissements diminue dans la plupart de ces territoires. Si peu d'établissements disparaissent, le faible nombre de créations ne permet pas de compenser ces cessations. La forte pérennité permet donc de limiter la baisse du nombre d'établissements dans ces territoires ruraux. Seules les zones d'emploi d'Issoire et du Mont-Blanc se démarquent par une croissance du nombre d'établissements (+ 1,4 % de croissance

3 La pérennité décroît avec la densité d'établissements artisanaux

Taux de pérennité à trois ans et densité d'établissements artisanaux par zone d'emploi



Note : Lyon n'apparaît pas sur le graphique, car sa densité d'établissements est très forte (8,9 artisans/km²), son taux de pérennité est de 65,3 %.
Champ : établissements artisanaux créés entre 2010 et 2013, hors micro-entreprises.
Source : Insee, REE

annuelle). Issoire en particulier est dans une situation très favorable : quatrième meilleure pérennité de la région et neuvième meilleure croissance du nombre d'établissements (+ 1,4 % annuel). Le bâtiment contribue fortement aux performances de durabilité (7 points de plus qu'en moyenne régionale), de même que la restauration (+ 24 points), et le commerce (+ 5 points). De nombreux autres secteurs comptant moins d'établissements atteignent aussi des écarts très importants par rapport à la moyenne régionale. Seule la fabrication alimentaire, principalement composée de boulangeries et de pâtisseries, présente une survie plus faible qu'ailleurs (75 % contre 79 %).

Des établissements moins durables dans les territoires où la concurrence est forte

À l'opposé, les grandes zones d'emploi, fortes d'un grand nombre d'établissements artisanaux, sont celles où les taux de survie sont les plus faibles. Leurs établissements bénéficient de la proximité des centres de décisions et des structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises. Mais la pérennité y est moins bonne qu'ailleurs. En effet, une forte concentration d'entreprises peut entraîner une vive concurrence pour le partage du marché. Une partie des établissements pourrait ainsi avoir des difficultés à trouver une clientèle suffisante pour assurer leur viabilité.

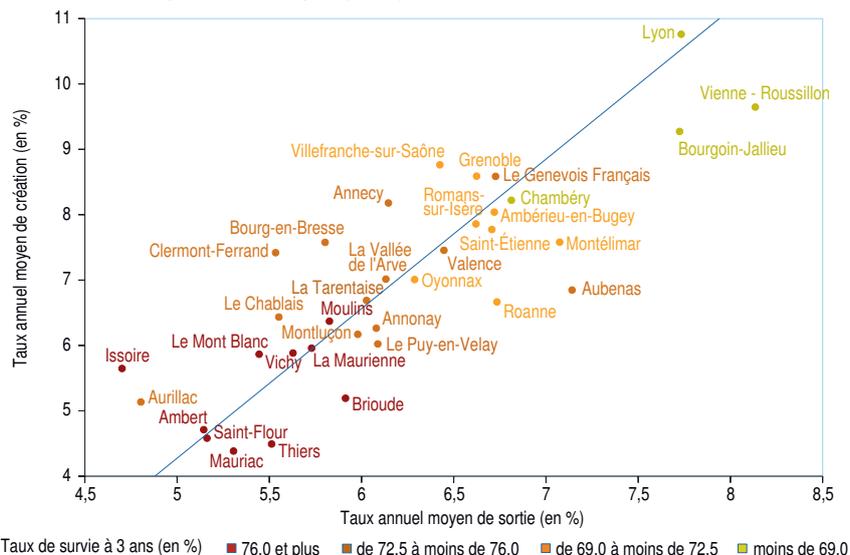
La zone d'emploi de Lyon, la plus dense en nombre d'établissements artisanaux, est aussi celle où la pérennité est la plus faible (65 %). Cela s'observe dans tous les secteurs d'activité, à l'exception de la métallurgie, secteur comptant peu de créations d'établissements. C'est donc bien le contexte territorial qui explique cette faible durabilité, plus qu'une différence dans la structure du tissu artisanal. Les établissements sont aussi moins pérennes dans les territoires voisins de Vienne-Roussillon (67 %), Bourgoin-Jallieu (68 %) ou Villefranche-sur-Saône (71 %). Clermont-Ferrand se démarque des autres métropoles par une meilleure pérennité des entreprises (75 %), peut-être grâce à un environnement moins concurrentiel, du fait d'une moindre densité d'établissements artisanaux.

Malgré une survie plus faible des établissements artisanaux, le stock d'établissements augmente fortement dans les territoires denses, car le nombre de créations dépasse largement le nombre de disparitions.

Par exemple, entre 2010 et 2013, dans la zone d'emploi de Lyon, le taux annuel de création d'établissements artisanaux (10,8 %) est nettement supérieur au taux annuel de disparition (7,7 %), générant une augmentation du parc (+ 2,1 % en moyenne annuelle). De forts écarts entre taux de création et de disparition se rencontrent également à Villefranche-sur-Saône, Annecy, Grenoble et Clermont-Ferrand.

4 La pérennité est fondamentalement liée aux taux de création et de disparition

Taux annuel moyen de création, de disparition et de pérennité des établissements artisanaux entre 2010 et 2013, par zone d'emploi (en %)



Note de lecture : dans la zone d'emploi d'Annecy, entre 2010 et 2013, pour 100 établissements existants, 8 ont été créés en moyenne chaque année (axe vertical) et 6 ont fermé (axe horizontal). Parmi les établissements créés dans cette période, le taux de pérennité a été compris entre 72,5 % et 76 % (couleur du point). Le point d'Annecy se situe au dessus de la droite bleue, plaçant cette zone d'emploi dans une situation création-fermeture plus favorable que la moyenne régionale.

Champ : établissements artisanaux créés entre 2010 et 2013, hors micro-entreprises.

Source : Insee, REE

Les activités productives plus pérennes...

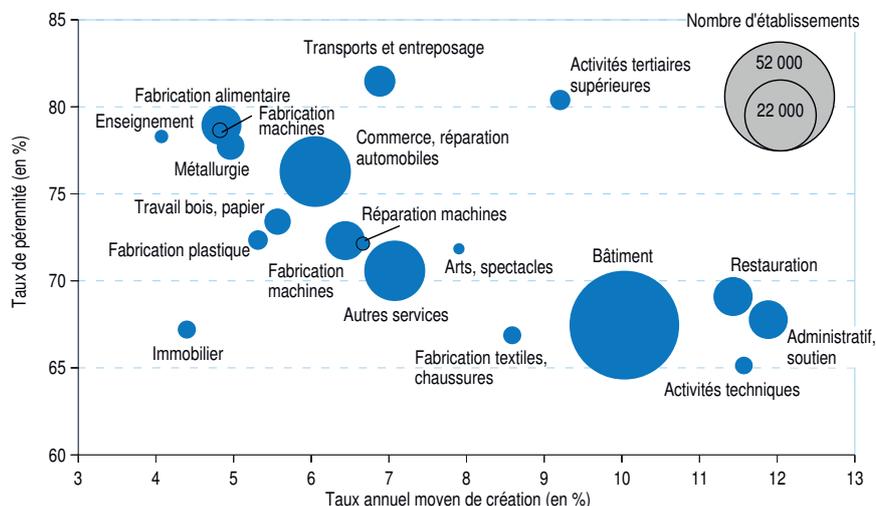
Le secteur d'activité est également un déterminant important de la pérennité (figure 5). Les établissements artisanaux de la sphère productive (métallurgie, fabrication de machines, travail du bois...) ont dans l'ensemble de meilleurs taux de survie. Ils nécessitent, dès leur création, des investissements importants, comme l'acquisition de locaux et de machines. Leur assise financière est souvent plus importante et le projet d'entreprise plus abouti, contribuant à une meilleure pérennité (encadré).

Inversement, pouvoir lancer son entreprise sans investissement financier diminue la crainte de l'échec. Cela favorise les créations, mais aussi les disparitions, notamment celle des jeunes établissements.

Ainsi, plus de 78 % des établissements exerçant des activités de fabrication de machines, de métallurgie et de fabrication alimentaire sont toujours en activité trois ans après leur création. De même, les activités tertiaires supérieures, regroupant notamment les contrôles techniques, bénéficient d'une pérennité très élevée (80 %).

5 Moins de créations d'établissements dans les activités de fabrication mais une meilleure pérennité

Taux annuel moyen de créations et de pérennité des établissements créés entre 2010 et 2013 selon l'activité (en %)



Champ : établissements artisanaux créés entre 2010 et 2013, hors micro-entreprises.

Source : Insee, REE

...alors que le secteur du bâtiment l'est peu

Dans les activités présentes, les situations sont plus variées. Dans le bâtiment, premier secteur artisanal tant en nombre d'établissements (39 % des établissements artisanaux) qu'en nombre de créations, seuls 67 % des établissements créés entre 2010 et 2013 poursuivent leur activité trois ans après. La faible pérennité dans le bâtiment s'explique en partie par les conséquences de la crise économique de 2008, particulièrement sévère dans le bâtiment. De nombreux licenciés ont créé leur propre structure pour continuer à travailler. Mais la contraction du marché au

début des années 2010 et le retour d'une partie d'entre eux au salariat ont participé à la faible pérennité de ce secteur.

Dans le secteur des activités techniques (principalement des photographes), seulement 65 % des établissements créés entre 2010 et 2013 sont encore actifs trois ans après leur création. Ce secteur fait partie de ceux où le taux de création est le plus fort. Les activités administratives et de soutien aux entreprises obéissent à la même logique, mais de manière moins marquée. Elles regroupent principalement des indépendants assurant le nettoyage d'une entreprise tierce ou l'aménagement de ses locaux.

À l'inverse, 79 % des artisans exerçant une activité de fabrication alimentaire sont toujours en activité trois ans après leur création. Le secteur réparation automobile et commerces de proximité (bouchers, fleuristes, opticiens, etc.), deuxième activité artisanale de la région, présente un taux de survie de 76 %.

Une faible pérennité peut être le signe d'un dynamisme plus important du tissu économique. Ainsi, malgré un taux de survie de seulement 69 %, la restauration est le secteur qui se développe le plus rapidement (+ 5,8 % de croissance annuelle), car les créations d'établissements y sont nettement plus nombreuses que les disparitions. ■

La pérennité d'un établissement est influencée par l'âge du créateur, son niveau de diplôme et les moyens qu'il a injectés dans son projet

Le profil des artisans au moment de la création de leur entreprise a une forte influence sur la pérennité future de leur établissement.

L'expérience et l'âge du créateur sont ainsi des éléments déterminants. Lorsque le créateur n'a aucune expérience, 72 % des établissements sont encore actifs trois ans plus tard, contre 80 % lorsque le créateur a un minimum de 10 ans d'expérience. Les entreprises créées par des artisans âgés de 50 ans et plus sont dans 82 % des cas pérennes au bout de trois ans. Celles créées par des artisans de 30 à 50 ans sont 71 % à perdurer, et la part est encore inférieure lorsque le créateur d'entreprise a moins de 30 ans.

La création d'entreprise est plus facile sous le statut d'entreprise individuelle que de société. En revanche, leur taux de survie à trois ans est nettement plus faible que celui des sociétés (respectivement 61 % et 86 %).

Les bacheliers et titulaires d'un diplôme du premier cycle du supérieur sont les créateurs dont les établissements sont les plus pérennes (78 %). Les plus diplômés, les titulaires d'un CAP ou BEP, et les créateurs sans diplôme connaissent en moyenne des fortunes comparables, avec des taux de pérennité proches de 70 %.

Plus le montant investi dans la création d'une entreprise est important, plus sa pérennité est forte. Ainsi, 9 entreprises sur 10 créées avec plus de 40 000 euros sont toujours actives trois ans après leur création. Si l'investissement est compris entre 4 000 et 40 000 euros, 77 % sont encore en activité après trois ans, et seulement 64 % lorsqu'il est inférieur à 4 000 euros. Les fonds initiaux sont donc une aide certaine, mais ils vont souvent de pair avec des réserves permettant de faire face à des difficultés pendant la vie de l'entreprise, ce qui participe également à sa survie. L'impact des moyens financiers est beaucoup plus marqué dans la région qu'ailleurs.

En tant que créateurs, femmes et hommes affichent un même taux de survie. Les femmes sont pourtant quatre fois moins nombreuses à se lancer dans l'entrepreneuriat artisanal. La région est d'ailleurs l'une des moins féminisée dans ce secteur (19 % de créatrices contre 22 % en moyenne nationale et 25 % en Corse).

Sources et définitions

Le Répertoire des entreprises et des établissements (REE) est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements. Ce répertoire permet notamment de constituer les bases de stocks d'établissements actifs.

Le Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) est un dispositif permanent d'observation et de suivi d'une génération de nouvelles entreprises. La création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production selon le concept en usage en France depuis le 1^{er} janvier 2007. Le champ est restreint aux entreprises, hors micro-entreprises, dont l'activité principale est marchande et non agricole. Chaque nouvelle entreprise est enquêtée à trois reprises : au début de son activité et dans l'année de ses troisième et cinquième anniversaires. Cette étude s'intéresse plus particulièrement aux entreprises créées au 1^{er} semestre 2010.

Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers, les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Seules les personnes ayant la qualification requise peuvent utiliser auprès de leur clientèle la qualité d'artisan ou le titre de maître artisan.

Le **taux de pérennité** ou **taux de survie** est la proportion d'établissements encore en activité trois ans après leur création. Ceux dont la durée de vie est supérieure ne sont pas inclus dans le calcul pour les années ultérieures.

Le **taux de création** est ici le nombre de créations pures d'établissement, rapporté au nombre d'établissements sur la même période. Les établissements créés administrativement mais sans consistance économique ne sont pas inclus. Les autres ouvertures d'établissement tels que les transferts (déménagement) ou les reprises ne sont pas des créations pures. À l'inverse, le **taux de sortie** concerne les établissements qui cessent leur activité ou qui la transfèrent ailleurs.

La **densité d'établissements artisanaux** correspond au nombre d'établissements artisanaux par km² sur un territoire donné.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Auvergne-Rhône-Alpes : première région de France dans l'artisanat de fabrication », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 15, juin 2016
- « Tableaux de l'économie française », chapitre Artisanat, *Insee Références*, édition 2019
- « La création dans l'artisanat, des projets souvent accompagnés et bénéficiant d'aides », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 26, juillet 2016

